



FIBOIS SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

[LES +]

DES BÉNÉFICES RENDUS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les services rendus par la filière forêt-bois sont au cœur des enjeux de développement durable auxquels est confrontée notre société : une forêt entretenue est une forêt qui préserve la biodiversité et capte plus de CO₂, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique ; une forêt entretenue, c'est moins de risques et plus de loisirs ; une forêt entretenue et une filière dynamique, c'est plus d'emploi local et de richesses sur notre territoire.

Des bénéfices environnementaux qui accompagnent la transition écologique

LA FORÊT EST LE 2^E POUMON VERT DE LA PLANÈTE, APRÈS LES OCÉANS. SA GESTION DURABLE ET SON ENTRETIEN PRÉSERVENT SA FONCTION ENVIRONNEMENTALE. ELLE CONTINUE ALORS À OFFRIR SES NOMBREUX BÉNÉFICES ÉCOLOGIQUES.

• La préservation de la biodiversité

Les forêts de notre région accueillent une grande diversité au niveau de la faune et de la flore. L'activité forestière permet d'avoir des milieux variés, favorisant notamment l'épanouissement de nombreuses espèces. Certains travaux sylvicoles ont par ailleurs pour objet de favoriser des essences rares. Le maintien de gros bois mort est aussi très important pour la vitalité de la forêt et sa biodiversité.

• La régénération et la qualité des sols

Après la coupe, les petits bois, branches et feuillages, peuvent être laissés au sol. Ils jouent alors un rôle important. En effet, ces rémanents génèrent des habitats et refuges pour les insectes et micro-organismes indispensables à l'écosystème forestier ; ils protègent la flore et favorisent la régénération naturelle, grâce à l'apport de graines des branches portant des

cônes et en protégeant les plantules des dents du gibier. Ils permettent la préservation de la qualité des sols et ils jouent un rôle d'isolant, en réduisant les écarts thermiques et la vitesse du vent au sol. Ils conservent la richesse minérale des sols, en restituant la matière organique qui va enrichir l'humus forestier, où se trouvent concentrés les 2/3 des éléments minéraux qui contribuent à la fertilité des sols. Ils protègent le sol du compactage que peut provoquer le passage des engins.

• Le stockage du carbone

L'activité forestière permet d'optimiser la lutte contre le changement climatique. En effet, les arbres absorbent du carbone principalement pendant leur phase de croissance et une forêt jeune et entretenue capte ainsi plus de CO₂ qu'une forêt vieillissante, où la mortalité des arbres augmente. Utiliser le matériau bois dans

notre quotidien prolonge la durée du stockage du carbone après la récolte des arbres : en forêt ou à la maison, sous la forme de charpente, dans les emballages ou dans les meubles, le matériau bois stocke durablement le CO₂ responsable de l'effet de serre et du changement climatique. Grâce à la filière, le bois se substitue à des matériaux et à des énergies ayant un impact négatif sur le climat et l'environnement. Les principes de gestion forestière durable, qui assurent le renouvellement de la forêt, permettent de compenser le CO₂ dégagé par la combustion du bois énergie, celui-ci étant réabsorbé par la croissance de la nouvelle génération de forêt. Ainsi, la gestion forestière a un bilan carbone neutre voire positif, sous condition de gestion et de renouvellement des peuplements.

ZOOM sur...



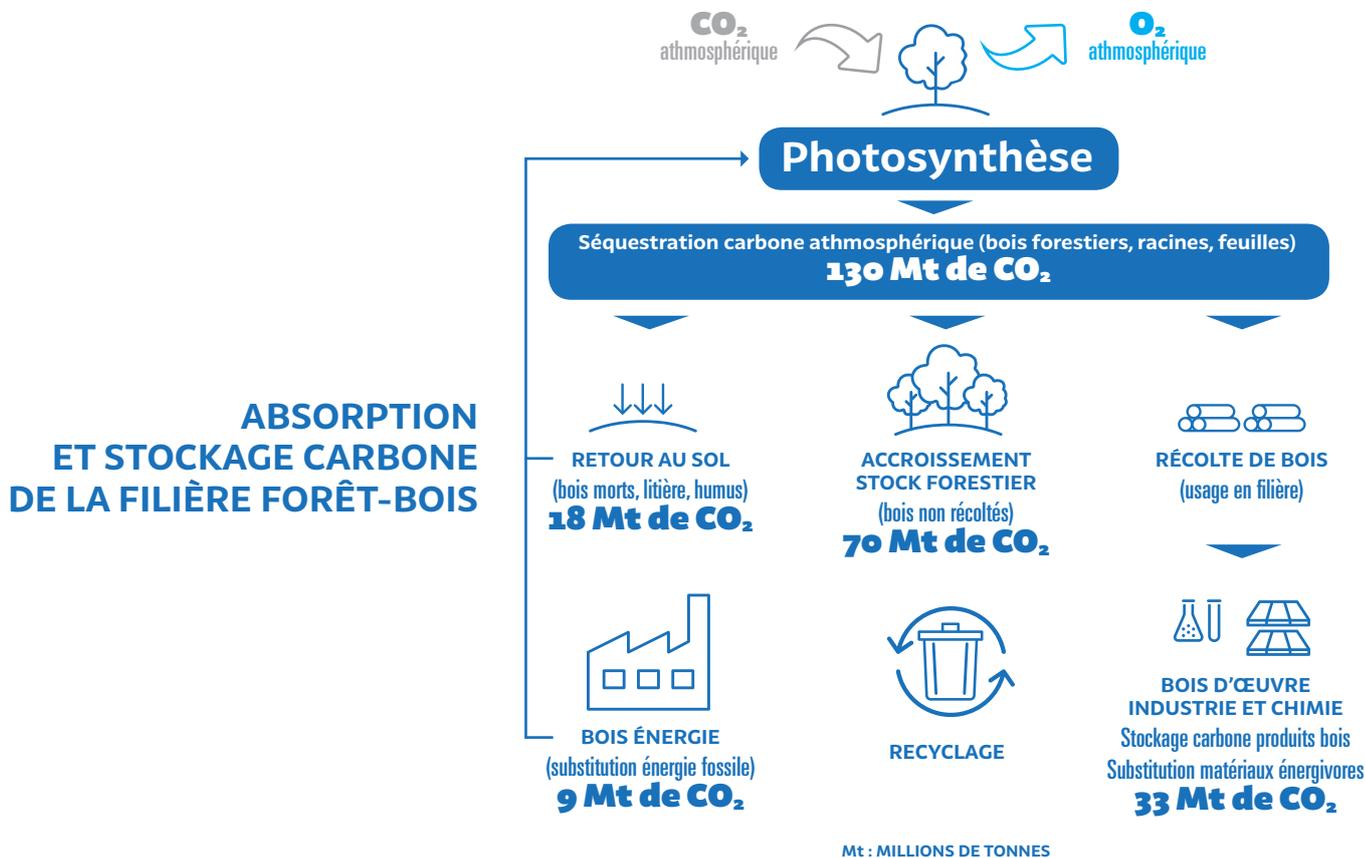
Les faibles émissions de CO₂ de la filière forêt-bois

Si la filière forêt-bois contribue à capter plus de CO₂, elle présente également d'autres avantages. Elle émet très peu de CO₂, elle ne consomme pas d'intrants et l'activité industrielle de la filière est très peu énergivore. Les sous-produits générés par l'activité de sciage peuvent par exemple être réutilisés pour produire de l'énergie (granulés de bois ou plaquette).



Le saviez-vous ?

La forêt absorbe
plus de 20% de nos
émissions de CO₂



Des bénéfices sociétaux qui favorisent le bien-vivre ensemble

LA FORÊT EST UN ESPACE D'ÉVASION ET DE LOISIRS, QUI NOUS APPORTE BIEN-ÊTRE ET NOUS PROTÈGE.

• Un espace de loisirs

L'un des rôles de la forêt est d'accueillir le public. Si la forêt est dense, les possibilités d'accès des habitants et des touristes sont réduites. Une forêt entretenue est une forêt plus ouverte, dotée de sentiers aménagés de promenades, propices aux activités de récolte des champignons ou de chasse, à l'organisation d'itinéraires pédagogiques et de découverte, contribuant ainsi à l'éducation à l'environnement.

• Des paysages attractifs, atouts de l'économie touristique

Grâce aux parcelles forestières gérées et aménagées, le paysage se structure en mosaïques. Il est alors plus diversifié et plus riche notamment en biodiversité. Une forêt entretenue contribue ainsi à l'attractivité touristique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• Un maillon majeur de l'économie circulaire et des circuits courts

En valorisant les produits issus de la forêt régionale, la filière forêt-bois s'inscrit dans le principe de circuits courts et permet ainsi l'utilisation de produits locaux à faible impact environnemental.

• La limitation du risque incendie

Les travaux en forêt liés à la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) consistent notamment à procéder à des coupes aux abords des massifs ou autour des pistes pour réduire la quantité de combustibles, afin de diminuer la puissance du feu et limiter sa propagation. Les travaux effectués visent également à faciliter l'accès au massif, à augmenter la sécurité des pompiers et à améliorer l'accessibilité à l'eau. Dans les zones urbaines proches des massifs, les hommes et leurs biens sont ainsi mieux protégés.

• La régulation des eaux

Relativement aux autres usages du sol qui vont souvent contribuer à dégrader la qualité de l'eau, par la pollution chimique notamment, la forêt préserve cette qualité. Le système racinaire a un rôle de filtre épurateur. Le couvert forestier assaini les sols trop humides en agissant comme une pompe à eau. L'eau ainsi absorbée est progressivement restituée, contribuant à la régulation des débits aquatiques des ruisseaux et des rivières. La forêt entretenue régule le régime hydrique en ralentissant les eaux de ruissellement, favorisant ainsi leur absorption par le sol et l'approvisionnement des nappes.

• La protection des sols

Le système racinaire des arbres améliore la stabilité du sol et le retient. Le couvert forestier protège le sol contre l'érosion et la dégradation dues d'une part aux effets du vent (effets mécaniques et dessèchement) et d'autre part aux eaux de ruissellement et aux fortes pluies.



Le saviez-vous ?
39% des forêts sont dans une aire urbaine de plus de 20 000 habitants, 38% à moins de 10 km

FOCUS limiter l'impact paysager de la récolte

La récolte de bois peut avoir un impact important sur le paysage, qui s'estompe néanmoins avec le temps. Dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle, indispensable dans notre région où la forêt a des rôles multiples, notamment d'accueil du public, des mesures sont mises en place afin de réduire l'impact paysager de certaines interventions. C'est le rôle du forestier d'apprécier la sensibilité paysagère du site sur lequel il travaille (en fonction du lieu, des usages, de la présence d'éléments remarquables...) et de mettre en place des mesures techniques adaptées, visant

à réduire l'impact visuel de la coupe en fonction de sa situation. Ces mesures peuvent être très simples, comme privilégier les courbes, éviter les lignes droites, les angles, réfléchir aux implantations en fonction des points de vue existants, conserver des arbres en bord de voies. Un travail d'information et de sensibilisation du public est également nécessaire pour expliquer que les traces des interventions vont s'estomper avec les années et que les branchages laissés au sol sont nécessaires pour régénérer la forêt.

Des bénéfiques économiques qui contribuent à l'équilibre des territoires

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS CONSTITUE UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SOURCE DE RICHESSES ET D'EMPLOIS SUR NOS TERRITOIRES :

• Des emplois locaux, non délocalisables

Maintenir et stimuler l'activité forestière, c'est créer des emplois et préserver des savoir-faire dans des zones rurales de moins en moins attractives pour les actifs.

Par ailleurs, les emplois de la filière forêt-bois sont répartis plus uniformément sur l'espace régional que ceux de l'ensemble de l'économie, contribuant ainsi à l'équilibre des territoires.

• Un effet d'entraînement

Le secteur forêt-bois permet le développement d'autres activités économiques en aval. Des secteurs comme les transports ou de l'énergie sont gagnants si l'activité forestière est dynamique. La sylviculture, est favorable au tourisme, atout économique majeur de la région Provence-Alpes Côte d'Azur.

• Un matériau durable

Le bois est un matériau naturel, renouvelable, recyclable et réutilisable. Il permet de stocker le carbone et contribue ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

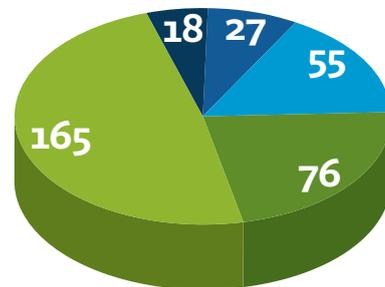
• Des produits utiles, du quotidien, pour tous

L'activité forestière permet à chacun de bénéficier de produits durables, de maisons performantes, de meubles solides et recyclables, de papier pour informer, transmettre, échanger... Le bois est partout, du cahier d'écolier à l'emballage carton, des charpentes au parquet, des poêles à bois aux systèmes de chauffage collectifs.



Le saviez-vous ?
500 m³ de bois produits
et récoltés équivaut à
1 Emploi

Valeur ajoutée des entreprises de la filière régionale en millions d'euros (M€)



- Construction bois
- Sciage et travail du bois
- Industrie du papier et du carton
- Fabrication de meubles
- Sylviculture et travaux forestiers

ZOOM sur...

4 chiffres-clés de la filière forêt-bois Provence-Alpes - Côte d'Azur

2 800 établissements + 6 200 liés à la filière, essentiellement à dimension régionale et type TPE / PME

Valeur Ajoutée totale > 359 M€

30% du CA / une rentabilité proche de la moyenne nationale

11 000 emplois au sein du cœur de la filière

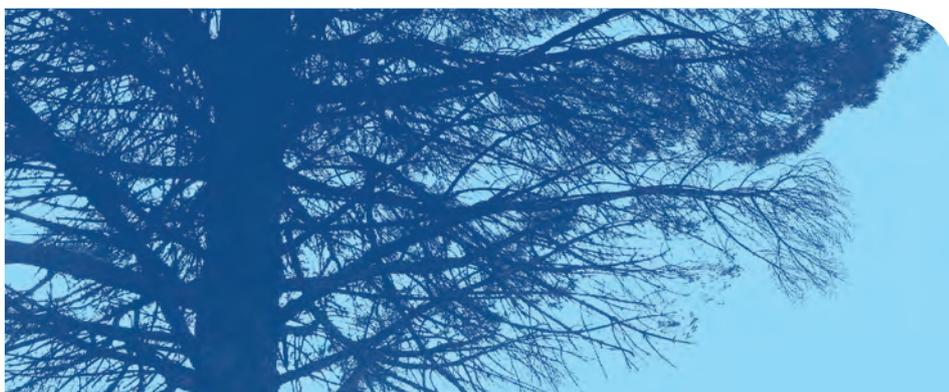
(8 280 salariés + 2 700 chefs d'entreprises)

3/4 des salariés dans entreprises de moins de 50 salariés

(à l'exception des entreprises de l'emballage et du papier carton et de l'ONF).



FOCUS sur une filière stratégique au niveau national



► **440 000 emplois**

► **60 000 entreprises**

► **60 milliards d'euros de chiffre d'affaire**

► **Un 2^e Contrat Stratégique de Filière (CSF)**

Signé le 16/11/2018, son objectif est de renforcer les marchés de la filière, d'accompagner les entreprises et les emplois sur la voie de l'innovation et de la numérisation, avec un focus sur la formation et l'exportation. **4 défis** ont été identifiés lors du 1^{er} CSF : une stratégie globale de filière ; un accompagnement de proximité ; la sécurisation des approvisionnements ; le bois construction, principal marché à court terme. Des **déclinaisons régionales** sont mises en œuvre en concertation avec l'Etat, les Régions et les interprofessions.

► **Un Programme National de la Forêt et du bois (PNFB)**

Le PNFB 2016/2026 fixe les orientations de la politique forestière pour les 10 prochaines années. 15 actions et 2 défis (économique et environnemental) ont été identifiés pour répondre à 4 objectifs :

- Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource pour la transition bas carbone.
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer à des projets de territoires.
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts françaises au changement climatique.
- Développer des synergies entre forêt et industrie.

Un objectif chiffré de **mobilisation supplémentaire de bois** a été déterminé :

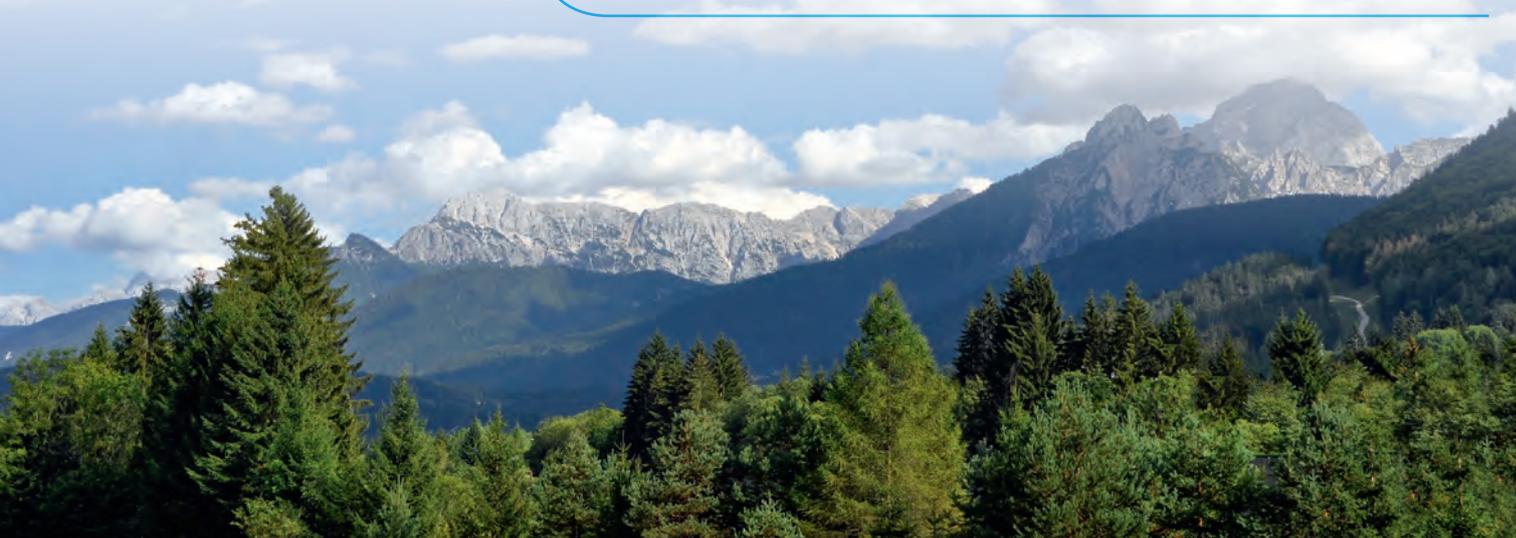
+ 12 millions de m³ à horizon 2026 soit 65 % de l'accroissement biologique => **+ 310 000 m³ de bois mobilisé en plus pour la région.**

Des déclinaisons régionales sont mises en œuvre, les **PRFB**.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, sa rédaction **a mobilisé l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois.**

Il a pour objet notamment de :

- Fixer, par massif forestier, les priorités économiques, environnementales et sociales et les traduire en objectifs.
- Définir des critères de gestion durable et multifonctionnelle, et des indicateurs associés.
- Préciser les conditions nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers, notamment au regard de l'équilibre sylvo-cynégétique.



Sources

- « Données et chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2017 » - Observatoire régional de la forêt méditerranéenne
- « Analyses Provence - Alpes - Côte d'Azur » - Insee - Septembre 2014
- « Récolter du bois pour faire vivre la forêt » - Institut pour la forêt méditerranéenne - Avril 2016
- ONF / CNPF / IGN / Communes forestières
- AGRESTE 2016
- FNB 2018